



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

<https://www.inao.gouv.fr/>

<https://www.nosproduitsdequalite.fr/>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil,
le 19 mars 2019

Le Bois du Jura obtient l'AOC

Le Bois du Jura fait désormais partie des produits français reconnus en appellation d'origine contrôlée (AOC). La décision a été publiée au Journal officiel de la République française le 15 mars 2019. Après le Bois de Chartreuse (AOC depuis 2018), il s'agit du deuxième produit forestier à accéder à un signe officiel d'origine et de qualité.

Description

Le Bois du Jura se présente sous la forme de bois sciés. Il est produit à partir de sapins et d'épicéas issus de forêts de montagne gérées en futaie irrégulière, et situées à plus de 500 m d'altitude. Ces bois sont reconnus pour leur solidité et leur grande résistance mécanique.

Un produit, un territoire

L'aire géographique de production s'étend essentiellement sur les départements du Jura, du Doubs et de l'Ain, et comprend deux communes de Saône-et-Loire (voir carte en page 2). Les spécificités du climat et des sols du massif du Jura, associées au mode de gestion des sapins, provoquent les cernes très serrés qui caractérisent ces bois.

Chiffres

En 2018, l'Association française pour l'AOC Bois du Jura comptait 85 adhérents: 61 producteurs forestiers, 4 exploitants forestiers, et 20 entreprises de scierie (entre 40 et 50 % de la production locale de bois). Dans le massif jurassien, la filière bois génère plus de 2 000 emplois pour environ 235 000 hectares de forêts d'épicéas et de sapins.



Contacts presse/communication :

Nadia Michaud - Responsable du service communication
n.michaud@inao.gouv.fr - 01 73 30 38 78

Sophie Mauriange - Chargée de communication
s.mauriange@inao.gouv.fr - 01 73 30 38 39

Rendez-vous sur : YouTube f



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

<https://www.inao.gouv.fr/>

<https://www.nosproduitsdequalite.fr/>

Aire géographique de l'AOC Bois du Jura

